

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL - SESSION 2016
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – Séries ES et L
Indications sur les attentes : 16HGELLI1-COR

Les indications sur les attentes sont proposées sous la responsabilité des concepteurs du sujet à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

Ces éléments de correction peuvent être complétés par ceux de la commission académique d'harmonisation et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

OBJECTIF DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat général a pour objectif d'évaluer l'aptitude à mobiliser les savoirs et les notions du programme, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de la lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

ÉVALUATION ET NOTATION :

L'évaluation de la copie de chaque candidat est **GLOBALE** et doit utiliser tout l'éventail des notes : 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la 1^{ère} partie et 8 pour la 2^{nde} partie, n'est qu'indicative ; elle peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE : COMPOSITIONS

ATTENTES pour les compositions :

Le candidat traite un sujet au choix parmi deux proposés dans la même discipline.

Pour traiter le sujet choisi, en histoire comme en géographie :

- il montre qu'il sait analyser un sujet, qu'il maîtrise les connaissances nécessaires et qu'il sait les organiser ;
- il rédige un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion ;
- il peut y intégrer une (ou des) productions(s) graphique(s).

Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet.

Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'intitulés du programme, question ou affirmation ; la problématique peut être explicite ou non.

On évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au libellé.

BO spécial n°7 du 6 octobre 2011

COMPOSITION d'HISTOIRE – SUJET I La gouvernance économique, à l'échelle mondiale, depuis 1944
--

Situation du sujet dans le programme

Le sujet s'inscrit dans le thème 4 du programme d'histoire : *les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours* dont il en constitue la question : *la gouvernance économique mondiale depuis 1944*.

Ce sujet correspond à un temps d'enseignement conseillé de 5 heures.

Capacités et attendus :

Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n° 42 du 14 novembre 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- maîtriser des repères chronologiques et spatiaux, en particulier nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques,
- mettre en relation des faits ou événements de natures et de périodes différentes, confronter des situations historiques,
- organiser, *confronter et synthétiser des informations en mettant en récit une situation historique*.

Eléments attendus

Compte tenu du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (deux heures et demie à deux heures trois quarts), il est attendu que le devoir soit équilibré, correctement construit et clairement rédigé.

Problématique :

On attend une réflexion sur le sujet (définition, limitation, ...) en introduction, une problématique qui serve de fil directeur du développement.

Problématique possible de la question : Pourquoi une gouvernance économique mondiale ? Quels sont les progrès et les limites de la gouvernance économique mondiale depuis 1944 ?

Plan :

Aucun plan particulier n'est attendu du candidat même si le plan chronologique semble le plus simple, mais le candidat peut aussi traiter la question sous forme d'un plan thématique après avoir envisagé en introduction les raisons du besoin d'une gouvernance mondiale (les acteurs ; les domaines d'action de la gouvernance ; les débats passés et actuels). On peut admettre aussi qu'un candidat parte de la situation actuelle pour en chercher ensuite les causes et les limites dans l'histoire de la gouvernance économique depuis 1944.

Principaux points attendus dans le développement, sans que l'exhaustivité ne soit requise :

On attend du candidat :

- qu'il évoque les raisons d'une gouvernance économique (reconstruction des marchés, indépendance et développement des pays pauvres, mondialisation croissante et interconnexion des économies),
- qu'il envisage trois aspects de la gouvernance économique : les acteurs et les principales institutions, les domaines d'actions de la gouvernance appuyés sur l'exemple de quelques mesures emblématiques et les débats,
- qu'il n'oublie pas d'évoquer les trois phases de la gouvernance économique : l'après-guerre (1944-48) : la mise en place du système Bretton-Woods (sens large) ; le triomphe de la BIRD, du FMI dans les années 70 et sa remise en cause ; le système actuel qui date des années 90 (G20- OMC).

De 1944 à 1948, à l'initiative des États-Unis, un ensemble d'institutions internationales est mis en place pour garantir la paix (ONU), la prospérité économique et la stabilité financière (FMI), le progrès social (Banque mondiale, institutions spécialisées de l'ONU). Mise en place du système de Bretton-Woods.

L'entrée dans une nouvelle phase de la mondialisation dans les années 1970 (déréglementations financière et marchande), le maintien de la pauvreté et de l'« assistanat économique » dans de nombreux pays relancent la nécessité d'une coopération mondiale (G6, accords internationaux sur le prix des matières premières).

Dans les années 90, les déséquilibres financiers et économiques, les inégalités sociales à l'échelle planétaire rendent indispensable une régulation de la mondialisation (OMC). On estime que celle-ci ne

peut se faire à l'intérieur du cadre des institutions de 1944-1947 ou par de simples politiques interétatiques. Une nouvelle conception de gouvernement du monde, la gouvernance, apparaît qui propose un mode de gestion des relations internationales à mi-chemin entre un gouvernement mondial irréalisable et une simple coopération entre nations. Elle est confrontée de plus en plus aux menaces environnementales.

Éléments de valorisation

Par valorisation, on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de terminale dans un devoir de baccalauréat. En conséquence, **aucun de ces points de valorisation n'est exigible pour obtenir la note maximale** et le constat de leur présence entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale que le correcteur attribuerait normalement à l'ensemble de la copie.

On valorisera les copies faisant preuve de qualités d'expression et/ou de raisonnement.

On valorisera aussi les copies qui :

- discuteront la notion de gouvernance,
- sauront ne pas faire une histoire de l'économie mondiale depuis 1944,
- rappelleront que le système de Bretton-Woods ne concerne qu'une partie du monde,
- s'appuieront sur des exemples précis et adaptés au sujet en particulier pour préciser le rôle des États qui ne doit pas être minorisé,
- proposeraient une production graphique intégrée dans la composition.

COMPOSITION d'HISTOIRE – SUJET II

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus.

Situation du sujet dans le programme :

Le sujet s'inscrit dans le thème 2 du programme d'histoire : *Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIXe siècle à nos jours* dont il en constitue la question : *Médias et opinion publique en France depuis l'affaire Dreyfus.*

Ce sujet correspond à un temps conseillé d'enseignement de 5 heures.

Capacités et attendus :

Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n° 42 du 14 novembre 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- maîtriser des repères chronologiques et spatiaux, en particulier nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques, ainsi que situer et caractériser une date dans un contexte chronologique.
- situer un événement dans le temps court ou le temps long.
- mettre en relation des faits ou événements de natures et de périodes différentes, confronter des situations historiques.
- organiser *et synthétiser des informations en mettant en récit une situation historique.*

Éléments attendus :

Compte tenu du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (deux heures et demie à deux heures trois quarts), il est attendu que le devoir soit équilibré, correctement construit et **clairement rédigé.**

Problématique :

Introduction : On attend une réflexion sur le sujet (définition d'opinion publique et de médias en les situant dans le contexte historique choisi, bornes chronologiques données et expliquées avec contexte politique et lien de la crise choisie avec le sujet).

Des interrogations suivantes peuvent servir de fil directeur : en quoi cette crise illustre l'interaction médias/opinion publique ? Comment se construit l'opinion publique dans cette crise ?

Aucun plan particulier n'est attendu du candidat. On acceptera un plan chronologique qui suit le déroulement de la crise et les réactions de l'opinion publique informée par les médias ou un plan thématique (plus complexe à mettre en œuvre).

Les principaux points ci-dessous peuvent être attendus, sans que l'exhaustivité ne soit requise :

- Pour chaque crise choisie, on attendra de la copie qu'elle :
 - insiste sur la crise comme moment de cristallisation des relations médias/opinion publique,
 - montre le rôle des médias dans la construction de l'opinion publique,
 - présente le caractère parfois fluctuant de l'opinion mais aussi ses oppositions (bipolarisation),
 - présente le rôle des autorités face aux médias (tentatives de contrôle, propagande, censure),
 - ne néglige pas les autres acteurs (groupes de pression, opposition...) dans le contrôle de l'opinion et des médias.

- Pour la crise choisie, on attendra une connaissance précise de la crise en la reliant avec la problématique définie. Par exemple, pour :
 - Affaire Dreyfus : les lois de 1881 et de 1889 pour le contexte avec l'enracinement de la culture républicaine la presse triomphante qui touche un large public désormais, la bipolarisation de la presse et de l'opinion publique, le rôle majeur des intellectuels qui s'engagent (au moins Zola).

 - 6 février 1934 : le contexte avec les scandales politico-financiers mis en scène et alimentés par la presse avec antiparlementarisme, les deux médias (presse d'opinion divisée et radio sous le contrôle renforcé de l'Etat), la politisation et la violence de la presse.

 - Vichy : le contexte de la défaite et de la collaboration et donc de la rupture démocratique, les médias (presse dont la presse clandestine et radio avec place croissante de cette dernière dans la guerre des ondes avec les appels de De Gaulle et de Pétain), les différents acteurs (résistants de l'intérieur et de l'extérieur, Vichy et les autorités allemandes), la censure et la propagande, la BBC.

 - 13 mai 1958: contexte de la Guerre d'Algérie et de la fragilité de la IV^e République, des médias multiples, poids croissant de l'audiovisuel contrôlé par le pouvoir politique, place grandissante de la télévision mais minoritaire et place du direct à la radio, lecture de l'arrivée au pouvoir de De Gaulle contrôlée a posteriori par le nouveau pouvoir, utilisation par De Gaulle des médias avec une mise en scène télévisée, la télévision devient le mode privilégié d'expression du pouvoir.

 - Mai 1968 : contexte de la V^e République contestée avec critique de la société, des médias puissants mais eux aussi critiqués, opinion publique informée mais fluctuante et divisée, utilisation de la radio par le pouvoir politique (De Gaulle le 30 mai réussit à retourner l'opinion en sa faveur) mais aussi par les contestataires (omniprésente dans les grèves et les manifestations), place des radios périphériques qui sont plus libres dans leur discours.

Éléments de valorisation

Par valorisation, on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de terminale dans un devoir de baccalauréat. En conséquence, aucun de ces points de valorisation n'est exigible pour obtenir la note maximale et le constat de leur présence entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale que le correcteur attribuerait normalement à l'ensemble de la copie.

On valorisera les copies de faisant preuve de qualités d'expression ou/et de raisonnement.

On valorisera aussi la présence de données précises (dates, faits..) pour illustrer les propos, tout exemple précis, développé et adapté au sujet : connaissance précise des médias avec utilisation de noms de journaux, de radios, d'émissions et de journalistes

On valorisera notamment les copies :

- de candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement, comme par exemple la capacité à ne pas sortir du sujet mais au contraire réussir à exploiter pleinement la crise choisie pour traiter toute la problématique.
- qui ébauchent une réflexion critique sur le sujet avec une ouverture sur une lecture plus globale de la question en évoquant les liens avec les autres crises.

SECONDE PARTIE

ÉTUDE CRITIQUE DE DEUX DOCUMENTS de GÉOGRAPHIE

SUJET du thème : L'Afrique : les défis du développement

CONSIGNE de l'exercice :

À l'aide des deux documents et de vos connaissances, montrez les atouts et les potentialités de l'Afrique pour assurer son développement, mais aussi les défis qu'elle rencontre et les limites de ce développement.

Situation du sujet dans le programme

Le sujet s'inscrit dans le thème 2 du programme de géographie : *Dynamiques géographiques de grandes aires continentales* dont il en constitue la question : *l'Afrique : les défis du développement*.

Ce sujet correspond à un temps conseillé d'enseignement de 5 heures.

Éléments attendus:

Les principaux points suivants peuvent être attendus, sans que l'exhaustivité ne soit requise :

Nature des documents :

Le texte : document officiel gouvernemental (canadien) destiné à encourager des aides éventuelles étatiques ou des investissements privés canadiens au Ghana, État africain du Golfe de Guinée. Ce texte montre l'intérêt que porte un État développé du Nord (République fédérale du Canada) à un État du Sud à faible IDH.

La carte montre les performances économiques de l'Afrique à l'échelle continentale. Elle montre la croissance économique récente de certains pays (évolution du PIB - production de richesses), les richesses naturelles principales (minières) et l'importance des ports ouvrant le continent à la mondialisation.

Analyse des documents :

Le tableau du Ghana que propose le gouvernement canadien est particulièrement optimiste et favorable. Le Ghana est présenté comme une sorte de modèle de développement dont le principal facteur est la stabilité politique (au sein d'un continent largement instable et affecté par des guerres de natures diverses). Il est présenté comme un pays qui réussit malgré une grande pauvreté (malgré son IDH, n'est pourtant pas un PMA). Un pays qui a la particularité rare en Afrique d'être une démocratie libérale. L'auteur laisse entendre qu'il y aurait un lien entre ces deux derniers points (développement et démocratie).

La croissance économique y est forte (carte : de 7.6% entre 2014-2015) même si elle n'est pas parmi les plus importantes ; elle ne repose pas sur des « ressources » du sous-sol (pas d'hydrocarbures, pas de minerais). Elle s'explique par la paix qui y règne, et le bon usage des aides et des investissements du Nord (dont canadiens).

Le pays, ouvert sur le Golfe de Guinée, est encore peu ouvert au commerce mondialisé (pas de port à conteneur).

Plan :

On acceptera tout travail qui s'appuie sur les documents, aussi bien une copie dont le plan reprend les trois parties suggérées par le libellé :

- atouts et potentialités : richesses naturelles (hydrocarbures et minerais) du continent. Pour le Ghana, un régime politique stable. Fort taux de croissance.
- les défis : répondre aux besoins alimentaires du pays ; s'intégrer dans la mondialisation (grands ports de conteneurs ; aides internationales); sortir de la pauvreté.
- les limites : Ghana : 135° rang pour l'IDH. Sensibilité des pays africains vis-à-vis de la crise économique (économie extravertie dépendante des pays consommateurs) ; L'importance des inégalités sociales (la place des femmes, la situation des enfants, les paysans), et régionales. L'instabilité politique de nombreux pays.

On acceptera une copie avec un plan en deux parties qui mettrait en abîme le texte et la carte : le Ghana, un exemple de pays africain face aux défis du développement ; le Ghana, un pays particulier, original.

Éléments de valorisation :

On valorisera les copies qui sauront aller au-delà de la reprise sans recul des documents, et qui ne se limiteront pas à ne faire que de la paraphrase des documents.

Seront valorisées les copies qui :

- montrent une analyse multiscalaire (Etat-Continent) ;
- montrent que le texte est un encouragement aux investissements privés et publics venus du Canada, pays riche (fort IDH) et que les affirmations du texte peuvent être nuancées quand on le met en relation avec la carte.
- comparent le développement du Ghana à ceux, chaotiques, d'États africains prisonniers à l'excès de leurs rentes (Nigéria – pétrole, RDC - mines du Katanga, etc.) ;